

Publié le 22 avril 2010 à 15h16 | Mis à jour à 20h54

Agence France-Presse Port-au-Prince

#### HAÏTI: LE SÉISME A FAIT ENTRE 250 000 ET 300 000 MORTS



La journée de mercredi a marqué le centième jour après le séisme dévastateur qui a frappé Haïti.

Photo: AFP

Le séisme du 12 janvier en Haïti a fait entre 250 000 et 300 000 morts, a indiqué jeudi le chef de la Mission de l'ONU dans le pays (MINUSTAH), Edmond Mulet, demandant au Conseil de sécurité l'envoi de 800 policiers de plus pour sécuriser les camps de sinistrés.

La protection civile haïtienne évoquait jusqu'à présent le chiffre de plus de 220 000 morts.

«Il y a eu plus du double de morts ici qu'à l'occasion de la bombe atomique d'Hiroshima», où quelque 140 000 personnes sont décédées le 9 août 1945, ou dans les mois qui ont suivi, a rappelé M. Mulet, représentant spécial de l'ONU en Haïti, lors d'une conférence de presse au lendemain des 100 jours depuis le séisme.

«Dans l'histoire de l'humanité on n'a jamais vu un désastre naturel de cette dimension», a-t-il estimé, soulignant que 120% du PIB d'Haïti avait disparu sous la force de la secousse de magnitude 7.

La journée de mercredi «a marqué le centième jour depuis le séisme dévastateur qui a frappé Haïti et fait entre 250 000 et 300 000 morts, plus de 300 000 blessés et plus d'un million de personnes déplacées», a déclaré M. Mulet, qui a remplacé le Tunisien Hedi Annabi, mort dans l'effondrement du quartier général de l'ONU dans le pays.

Il a salué «le courage, la résilience et l'esprit de solidarité dont les Haïtiens ont fait preuve pour faire face aux difficultés depuis la catastrophe», se disant «encouragé par le nombre d'enfants qui depuis le début du mois sont de retour dans les salles de classe».

Évoquant le processus de reconstruction du pays, il a estimé qu'«Haïti se trouve sur la bonne voie» mais qu'il fallait «faire preuve d'un optimisme prudent».

Il a ainsi appelé à ne pas «sous-estimer l'ampleur de la tâche et des défis auxquels est confronté Haïti», soulignant que «la reconstruction doit être dirigée par les Haïtiens».

Reprenant son expression de «République d'ONG» pour qualifier Haïti, il a estimé que si bon nombre des 10 000 organisations non-gouvernementales présentes dans le pays «sont très sérieuses», «il y en a beaucoup, beaucoup d'autres que le gouvernement aimerait connaître», car agissant sans se coordonner avec les autorités locales.

M. Mulet a en outre annoncé qu'il se rendrait à New York la semaine prochaine «pour présenter le rapport du secrétaire général (de l'ONU, Ban Ki-moon) sur la MINUSTAH au Conseil de sécurité et pour participer aux délibérations du Conseil en vue d'un ajustement du mandat» de la Mission.

Jugeant «très critiques» les 12 ou 18 mois à venir, il a présenté cinq points autour desquels la MINUSTAH devra concentrer son action: promouvoir la stabilité politique en aidant l'organisation d'élections rapides, coordonner l'aide humanitaire «post-désastre», «maintenir un climat sécuritaire sûr et stable», soutenir le gouvernement haïtien dans la mise en oeuvre de «son» plan de reconstruction, et «aider Haïti à reconstruire son capital humain».

Au niveau de la sécurité, il a indiqué que la MINUSTAH allait s'attacher à «aider la PNH (Police nationale haïtienne) à assurer une présence plus visible» pour protéger les sinistrés vivant dans les quelque 1200 camps qui ont fleuri après le séisme et permettre la tenue des élections d'ici la fin de l'année.

Si le Conseil de sécurité accepte les recommandations de M. Mulet, les effectifs de la police de l'ONU passeront à 4391 hommes, soit près de 800 de plus qu'actuellement. En ajoutant les militaires déployés, dont il ne demande pas un accroissement, cela porterait les forces de la MINUSTAH à plus de 13 300 hommes, assistés par plus de 2000 civils.